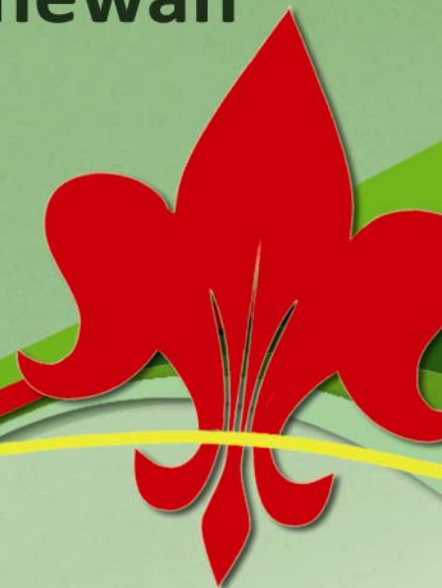


Rapport du
Comité consultatif en matière
d'affaires francophones
Gouvernement de la Saskatchewan



Février 2010

*Développement économique, innovation et
francophonie*

Lettre d'accompagnement

L'honorable June Draude
Secrétaire provinciale

Madame la Ministre,

J'ai le plaisir de vous faire parvenir le deuxième rapport du Comité consultatif du secrétaire provincial en matière d'affaires francophones à la suite de la réunion du Comité, qui a eu lieu le 16 octobre à Regina.

Sous le thème du développement économique et de l'innovation, nous avons accueilli de hauts fonctionnaires du ministère de l'Agriculture, du ministère de l'Enseignement supérieur, de l'Emploi et du Travail, et d'Entreprise Saskatchewan. Les membres du Comité ont aussi rencontré des représentants de la communauté francophone, qui participent activement dans ces secteurs.

Nous avons choisi ce thème pour nos premières recommandations à caractère sectoriel afin de mieux illustrer le genre de partenariats et d'occasions que nous chercherons à définir au cours des deux prochaines années. Nous croyons fermement que la communauté francophone et le gouvernement provincial partagent les mêmes objectifs pour ce qui est de la croissance de notre province, et qu'une collaboration plus étroite avec ce secteur dynamique des ONG favoriserait la Saskatchewan tout entière.

Au nom des membres du Comité, je suis heureux de vous présenter nos recommandations en appui à cet objectif commun. Celles-ci devraient être considérées comme les premiers pas qui, nous l'espérons, entraîneront la création de nouveaux partenariats.

Veuillez agréer, Madame la Ministre, nos salutations distinguées.

Le président du Comité consultatif,



René Carpentier

Février 2010

Résumé

Un exposé économique « à saveur de Francophonie »

En déposant le présent rapport, le Comité a pour but de dépeindre les communautés francophones de la Saskatchewan, leurs entrepreneurs dynamiques, leurs institutions et leurs écoles, comme possibilités à exploiter et non comme un fardeau pour la province. La Saskatchewan sera mieux capable d'attirer de nouveaux investissements, des entreprises et une main-d'œuvre spécialisée des pays francophones, si elle est en mesure d'offrir une éducation de qualité et des services en français à ces citoyens. Il s'agit là d'un autre avantage de faire des affaires en Saskatchewan que la province peut promouvoir plus énergiquement.

Cela ne veut pas dire qu'il faut revoir en profondeur l'approche actuelle de la Saskatchewan pour attirer des investissements et ses efforts de promotion, mais simplement mieux collaborer avec les partenaires en place qui ont déjà démontré leur volonté et leur capacité d'appuyer les activités de la Saskatchewan au bénéfice de leurs communautés et de la province dans son ensemble.

Nous croyons qu'en collaborant plus étroitement avec ce secteur dynamique, la Saskatchewan ajoutera de la valeur à ces activités courantes tout en soutenant la croissance de ses communautés francophones et leur contribution au succès de toute la province.

Nous avons répertorié cinq recommandations qui viendraient appuyer notre vision commune du secteur, et ce, à des coûts très peu élevés pour le gouvernement provincial :

Recommandations

1. Que la Saskatchewan traduise ses outils promotionnels à portée nationale et internationale et les intègre à ses activités de promotion dans les pays francophones, et qu'elle permette aux intervenants francophones de participer activement à ces efforts de promotion.
2. Que le ministère de l'Agriculture s'engage à promouvoir les services en français offerts dans ses divers programmes, notamment au moyen du nouveau portail en ligne des services en langue française.
3. Que le ministère de l'Agriculture, appuyé du soutien fédéral à sa disposition, s'assure que la mise en œuvre du programme fédéral-provincial Agri-stabilité, tient compte de l'obligation d'offrir aux producteurs des services comparables en français.
4. Que la communauté francophone ait la possibilité de présenter son initiative de développement local, le projet du Terroir, à des représentants du conseil d'Entreprise Saskatchewan à titre de projet pilote possible pour des collectivités rurales semblables partout en province.
5. Que la Saskatchewan envisage d'exiger comme condition de financement aux institutions, l'élaboration et la mise en œuvre d'un modèle de planification interinstitutionnel en appui à l'éducation postsecondaire en français.



Mandat du Comité

Le Comité consultatif a pour mandat de conseiller la secrétaire provinciale dans son rôle de ministre responsable des Affaires francophones, en procédant à l'examen et à l'analyse des programmes et des politiques visant la mise en œuvre de la Politique de services en langue française.

Objectif de la réunion

La troisième réunion du Comité avait pour objectif de déterminer les possibilités qui font suite aux priorités formulées par les ministères de la Saskatchewan lors de la consultation initiale. Les sujets explorés pendant la réunion ont porté sur le **développement et la diversification économique** ainsi que sur la **promotion de la Saskatchewan** au Canada et à l'étranger.

Développement économique

Un pont vers la francophonie nationale et internationale

Bien que la langue et la culture ne soient pas nécessairement les principaux moteurs d'activité économique des provinces ou des pays, elles procurent une occasion d'ancrer l'activité promotionnelle et diplomatique au sein d'un espace culturel commun, et facilitent les relations entre partenaires nationaux et internationaux. Tout au long du présent rapport, nous cherchons à souligner de telles occasions, et plus important encore, à aider nos intervenants communautaires à devenir des ambassadeurs de notre province.

Dans ce contexte, nous ne sentons pas le besoin de présenter en détail les occasions pour la Saskatchewan qui existent au Canada. Il suffit de dire que près d'un tiers de notre population peut s'exprimer en français, ce qui constitue un marché en soi dans bien des régions de notre pays. Sur le plan international, la Saskatchewan a exporté en 2007, à des pays membres de la francophonie, des marchandises atteignant presque un milliard de dollars. Bien que ce montant ne représente que 5 p. 100 de l'exportation saskatchewanaise, il comprend des secteurs clés tels que l'extraction d'uranium, en lien surtout avec la France, et l'exportation agricole en lien avec plusieurs pays d'Europe et d'Afrique du Nord.

Dans le cadre de nos discussions avec les intervenants communautaires, le plus intéressant a été de constater qu'avec les moyens à leur portée, ils jouent déjà un rôle actif dans la promotion locale de l'entrepreneuriat, et la valorisation de notre province au Canada et à l'étranger.



Notamment, le Conseil de la coopération de la Saskatchewan (CCS) appuie les petites entreprises en offrant des services aux entrepreneurs partout en province. Le CCS a aussi joué un rôle actif en facilitant des missions nationales et internationales, pour les entrepreneurs de la Saskatchewan qui cherchent des débouchés au Canada et à l'étranger.

Sur un autre plan, l'Assemblée communautaire fransaskoise (ACF) apporte son appui à la planification communautaire et aux initiatives de développement local dans notre province. De plus, l'ACF s'est associée à l'Institut français de l'Université de Regina, et ensemble, ils ont effectué plusieurs missions nationales et internationales en vue de promouvoir l'immigration dans la province, de former des partenariats dans des secteurs particuliers ainsi que d'établir des liens solides pour appuyer leurs communautés dans le secteur du développement local.

S'unir pour promouvoir la Saskatchewan

Dans le cadre de nos discussions, à la fois avec Entreprise Saskatchewan et le ministère de l'Agriculture, il est apparu que donner aux intervenants les outils nécessaires pour promouvoir et représenter notre province sur la scène nationale et internationale constitue le premier pas vers une plus grande collaboration.

Nous avons répertorié deux initiatives distinctes qui mériteraient une attention particulière à court terme :

- Traduire les outils promotionnels qui sont utilisés par la province sur la scène internationale, notamment le Programme des ambassadeurs de la Saskatchewan chapeauté par Entreprise Saskatchewan et la série d'outils promotionnels du ministère de l'Agriculture de la Saskatchewan.
- Inclure, s'il y a lieu, des intervenants de la communauté francophone, lorsque des pays membres de la francophonie internationale rendent visite à la Saskatchewan ou qu'une délégation de la Saskatchewan se rend dans ces pays.

Recommandation n° 1

Que la Saskatchewan traduise ses outils promotionnels à portée nationale et internationale et les intègre à ses activités de promotion dans les pays francophones, et qu'elle permette aux intervenants francophones de participer activement à ces efforts de promotion.



Communautés de producteurs francophones

Même si bien des membres du Comité sont propriétaires exploitants de ranch ou de ferme en Saskatchewan, nous étions étonnés d'apprendre que la province abrite presque 1500 producteurs francophones. Il s'agit d'un fait réconfortant, car il démontre qu'il existe certainement un marché pour des services en langue française dans ce secteur.

Cependant, nous sommes fort conscients que bon nombre de ces producteurs, y compris nos propres membres, font affaire presque uniquement en anglais, et ce, avec tous les ordres de gouvernement. Cette approche s'explique en partie par les habitudes prises et le manque de promotion, et aussi parce qu'elle simplifie les transactions avec nos nombreux partenaires anglophones.

Le représentant du Ministère a confirmé cette situation, en précisant que les demandes de services en français sont quasi inexistantes. Surpris d'apprendre que ces services existent déjà, nous oserions croire que le simple fait de ne pas les promouvoir comme une option est une des raisons qui explique le manque de demandes provenant des producteurs.

Le ministère de l'Agriculture de la Saskatchewan a fait remarquer que bon nombre de ses programmes ont la capacité d'offrir des services en langue française, non seulement ses programmes d'assurance-récolte, mais aussi son centre de service à la clientèle ainsi que sa ligne d'assistance téléphonique sur le stress en milieu agricole (farm stress line). Nous félicitons le Ministère de maintenir une capacité d'offrir des services en langue française dans ce secteur certes, mais nous l'encourageons d'y faire suite en faisant la promotion de ces services.

La récente décision d'accepter la gestion du programme conjoint fédéral-provincial Agri-stabilité représente une autre occasion au sein du Ministère. Étant donné que ce programme est fort probablement accompagné d'obligations fédérales quant à la prestation de services en français et que nous ne sommes qu'au stade d'implantation du projet, le Ministère pourrait facilement faire en sorte que ce nouveau programme développe et maintienne une capacité solide de services en français. De plus, c'est la responsabilité du gouvernement fédéral d'assumer les coûts supplémentaires, ce qui facilite notre recommandation.

Recommandation n° 2

Que le ministère de l'Agriculture fasse la promotion des services en français offerts dans ses divers programmes, notamment au moyen du nouveau portail en ligne des services en langue française.



Recommandation n° 3

Que le ministère de l'Agriculture s'assure que la mise en œuvre du programme fédéral-provincial Agri-stabilité tient compte de l'obligation d'offrir aux producteurs des services comparables en français.

Meilleures pratiques en développement rural

Durant la réunion, une initiative communautaire a particulièrement retenu notre attention : l'*Assemblée communautaire fransaskoise* et l'*Institut français* de l'Université de Regina, en étroite collaboration avec des municipalités locales et des groupes culturels, mènent actuellement une initiative de développement local dans la région de Batoche.

Ce qu'ils appellent le projet du Terroir est essentiellement un modèle de développement économique en milieu rural importé de la France et de certaines régions du Québec et adapté en vue de créer une activité économique en ajoutant de la valeur à la chaîne agricole et de production. Pour ce faire, on passe par la production locale et l'image de marque de produits de haute qualité qui s'intègrent ensuite dans une stratégie agro-touristique ayant pour but de favoriser la situation des producteurs, à la fois par les ventes locales et par l'exportation de ces produits à valeur ajoutée vers de nouveaux marchés.

Explorer le mérite de cette initiative dépasse notre mandat, mais nous recommandons sans réserve de donner aux promoteurs la possibilité de présenter cette nouvelle approche comme modèle pouvant servir dans certaines communautés de la province qui s'évertuent parfois à trouver de moyens efficaces de revitaliser l'économie locale. Ce projet, qui a des conséquences nationales et internationales, pourrait constituer un des nombreux outils à la portée de la province aptes à renforcer un des secteurs économiques les plus dynamiques en Saskatchewan.

Recommandation n° 4

Que la communauté francophone ait la possibilité de présenter son initiative de développement local, le projet du Terroir, à des représentants du conseil d'Entreprise Saskatchewan à titre de projet pilote possible pour des collectivités rurales semblables partout en province.



Éducation postsecondaire, recherche et innovation

Initialement, nous avions l'intention de consacrer une de nos réunions à l'éducation postsecondaire en français en Saskatchewan. Cependant, après en avoir délibéré, nous avons constaté que ce secteur est directement lié au programme de la Saskatchewan en matière de développement économique et d'innovation.

Nous avons été témoins de la forte volonté du ministère de l'Enseignement supérieur, de l'Emploi et du Travail d'offrir de façon plus cohérente une programmation en français, et surtout de reconnaître les possibilités de progrès et tout ce que ce domaine est en mesure de contribuer à la province.

Les intervenants ainsi que le Ministère ont reconnu que la collaboration et la cohésion seront les principaux moteurs de progrès au cours des prochaines années. Pour mieux encadrer notre recommandation à cet égard, nous allons résumer brièvement les activités actuelles.

Collège Mathieu — SEFFA

La Corporation du Collège Mathieu a son siège à Gravelbourg. Elle dirige actuellement l'organisme responsable du Service fransaskois de formation aux adultes (SEFFA). Elle possède une longue histoire et des assises solides en matière d'éducation postsecondaire au sein de la communauté francophone de la Saskatchewan. En ce moment, en plus d'un programme d'éducation des adultes, on y élabore des programmes de formation professionnelle, surtout en acquisition de la langue seconde. L'organisme est présent dans l'ensemble de la Saskatchewan grâce à son personnel régional.

Le SEFFA tente actuellement d'établir des partenariats améliorés avec SIAST afin de mieux se positionner pour offrir de la formation qui vient appuyer les besoins en main-d'œuvre francophone dans la communauté et dans la province. Or, le financement limité de cet organisme en plus du manque d'intérêt soutenu de la part de SIAST ont fait en sorte que l'offre de programmes reconnus en Saskatchewan accuse bien des retards.

L'Institut français de l'Université de Regina

Depuis sa création en 2003, l'Institut français de l'Université de Regina s'est forgé une excellente réputation. Il s'est doté d'un plus large éventail de programmes en langue française, d'une solide composante de services aux étudiants et à la communauté ainsi que d'un centre de recherche dynamique sur les francophonies en milieu minoritaire.



De plus, il est reconnu pour son étroite relation avec la société civile en raison des projets de recherche-action qu'il a effectués en collaboration avec ses partenaires communautaires, projets qui connaissent une incidence à long terme sur la communauté francophone. L'Université de Regina a aussi rassemblé sous un même toit, et ce, avec succès, ses principaux programmes en français, ce qui renforce la présence francophone sur le campus.

Les chefs de file communautaires ont cependant fait savoir que l'Université pourrait répondre à un besoin en franchissant une autre étape, soit d'octroyer à l'Institut le statut académique. Selon les intervenants, ce statut permettrait à l'Institut de créer d'autres programmes dynamiques en français, harmonisés avec les forces principales de l'établissement en matière de recherche et de développement communautaire.

Université de la Saskatchewan

L'Université de la Saskatchewan a aussi renouvelé son intérêt à la langue française en établissant l'an dernier, un groupe de travail dont le mandat est d'accroître la présence française sur son campus. Cet établissement accueille entre autres beaucoup d'étudiants francophones et aussi un grand nombre de professeurs et de chercheurs francophones du Canada et de l'étranger.

Les intervenants ont exprimé le besoin de créer des espaces francophones sur le campus, à la fois pour rehausser la visibilité de cette francophonie et d'offrir aux collègues francophones des occasions d'interagir ce qui contribuerait fort probablement à une meilleure rétention des étudiants et des chercheurs.

L'éducation postsecondaire en français — une approche globale

La complexité des besoins du secteur combinée à la multiplicité des partenaires nécessiterait une plus grande attention et expertise que notre comité est en mesure de donner à l'heure actuelle. Or, tous les intervenants ont clairement indiqué qu'il faut une collaboration accrue dans ce secteur.

Le marché relativement restreint pour l'éducation postsecondaire en français et les possibilités intéressantes à l'échelle nationale et internationale dictent le besoin d'une approche collaborative et bien réfléchie, et ce, de la part de tous les partenaires concernés.

Compte tenu du financement de plus de 2,3 millions de dollars que le gouvernement provincial, appuyé du gouvernement fédéral, verse annuellement pour soutenir les programmes en langue française, notre gouvernement devrait être en mesure d'encourager une approche de planification conjointe susceptible de faire ressortir tout lien de synergie dans ce secteur et de favoriser la collaboration.



Une autre raison impérieuse d'agir dans ce domaine est le grand potentiel de croissance de notre population étudiante formée des diplômés des écoles francophones et d'immersion qui souvent quittent la province à la recherche de possibilités d'éducation postsecondaire en français. Bien des membres du Comité ont indiqué que pour eux cette question est d'une importance cruciale. Il faut élaborer des options innovatrices afin de garder nos jeunes parlants français dans notre province.

Nous croyons aussi qu'en Saskatchewan il y a un grand potentiel de mettre en place des programmes qui seraient bien capables de devenir des centres d'excellence de langue française dans beaucoup de disciplines, et ce, pour des étudiants de l'ensemble du Canada. Comme il a été mentionné plus tôt, la province pourrait exploiter cette capacité linguistique en tant qu'atout supplémentaire dans un recrutement des cerveaux les plus brillants que l'on trouve dans la francophonie au Canada et partout dans le monde.

Recommandation # 5

Que la Saskatchewan envisage d'exiger comme condition de financement aux institutions, l'élaboration et la mise en œuvre d'un modèle de planification interinstitutionnel en appui à l'éducation postsecondaire en français

Dans les petits pots, les meilleurs onguents – Développer des pôles d'excellence

Nous ne pouvons passer sous silence un point qui a été soulevé par bon nombre des établissements relativement aux programmes d'études françaises, soit la question de l'effectif des classes. Le régime très concurrentiel à l'égard du nombre d'étudiants dans les programmes français a un impact sur plus d'un établissement en cette période de compression budgétaire.

Le mérite d'offrir des options d'études en français au niveau de l'éducation postsecondaire en Saskatchewan ne doit pas être évalué seulement d'après l'effectif des classes. Pour offrir ces options, il faut les examiner dans le contexte plus vaste de la société canadienne et tenir compte de la contribution de ces étudiants tout au long de leur carrière, à la fois à l'établissement et à la province.

Ajoutons qu'au cours des prochaines années, ce défi peut être relevé en créant une programmation innovatrice et de haute qualité, et en instaurant un volet solide de recherche, ce qui transformera davantage nos établissements. Il faut se donner comme objectif, le recrutement non seulement de nos élèves des écoles francophones et d'immersion, mais de ces esprits jeunes et brillants dans la région, le pays et le monde.



Sans être avancée comme recommandation formelle en raison du manque de renseignements, une option particulière a été discutée par les membres du Comité, soit la création d'une chaire de recherche provinciale en développement communautaire, au sein de l'Institut français. Cependant, nous estimons que cette idée présente un énorme potentiel pour une province qui abrite un des plus grands bassins de bénévoles au pays et un grand nombre d'initiatives communautaires qui pourraient bénéficier de l'appui d'un tel centre d'excellence.

Prochaines réunions

Éducation et préscolaire

En février, nous prévoyons délibérer sur les services offerts pour appuyer l'éducation française de la maternelle à la 12^e année ainsi que les programmes pour la petite enfance dans la province.

Les membres du Comité (constitué pour une période de trois ans) se réuniront trois fois par année jusqu'au printemps 2011, moment où le mandat du Comité sera révisé.

Le Comité a l'intention de produire un rapport semblable à celui-ci à la suite de chaque réunion thématique et de formuler des recommandations pour la secrétaire provinciale.



BUREAU DU SECRÉTAIRE PROVINCIAL
COMITÉ CONSULTATIF EN MATIÈRE D'AFFAIRES FRANCOPHONES
FICHE DES CANDIDATS NOMMÉS

René Carpentier, président

Entrepreneur de Regina, monsieur Carpentier est associé directeur d'une entreprise de services de consultation et de gestion de projets en Saskatchewan. Durant de nombreuses années, il a œuvré au sein d'organismes francophones régionaux et provinciaux dont le Conseil de la coopération de la Saskatchewan. M. Carpentier assume le rôle de président du Comité consultatif pour ce premier mandat.

Michel Dubé, membre d'office

Originaire de Prince Albert, monsieur Michel Dubé a œuvré dans les secteurs du journalisme, du développement communautaire ainsi qu'à la mise en œuvre de la gestion scolaire fransaskoise. Entrepreneur, M. Dubé a été élu député communautaire de la région de Prince Albert en 1999 et il est actuellement président de l'Assemblée communautaire fransaskoise.

Laurette Lefol

Originaire de la Saskatchewan et active dans sa communauté de Saskatoon, madame Lefol travaille dans le domaine de la vérification interne au sein du secteur de la santé publique. Détenant le titre de comptable en management accrédité, Mme Lefol a aussi développé des habiletés dans le domaine des ressources humaines et du leadership et elle est bien connue dans le secteur des organismes à but non lucratif.

David Lawlor

Musicien, compositeur, maître d'œuvre dans les arrangements sonores et dans l'utilisation du multimédia, monsieur David Lawlor est très connu sur la scène culturelle provinciale, nationale et même internationale. M. Lawlor est professeur de français langue seconde à l'Université de Regina et s'intéresse particulièrement à l'élaboration et à l'enseignement de cours sur Internet.

Jean Nepo Murwanashyaka

Monsieur Jean Nepo Murwanashyaka a vécu dans plusieurs pays et plusieurs régions du Canada avant d'élire domicile à Saskatoon. Travaillant chez une firme d'ingénieurs du secteur minier, il a acquis des connaissances et un savoir-faire en gestion de projet, en génie des procédés et en analyse de problème.



M. Murwanashyaka est aussi très actif auprès de la communauté des Africains francophones de Saskatoon.

André Nogue

Issu de la communauté rurale de la Saskatchewan, monsieur Nogue a fait carrière comme fonctionnaire au gouvernement fédéral, ce qui lui a permis d'acquérir un grand savoir-faire en matière de gestion de programmes des langues officielles. Il connaît bien la communauté fransaskoise, ses besoins et ses défis. Actuellement à la retraite, M. Nogue vit à Regina.

Claudia Poirier

Originaire du sud-est de la province, madame Claudia Poirier exploite avec son mari une entreprise agricole. En tant que mère soucieuse de l'éducation de ses enfants, elle s'est impliquée très tôt dans la gestion scolaire, d'abord avec le « Local School Board » et ensuite avec le Conseil scolaire fransaskois de Bellegarde et le conseil scolaire provincial. En 2006, elle fut décorée de la Médaille du Centenaire de la Saskatchewan.

Joselle Stringer

Originaire de Gravelbourg, madame Joselle Stringer a œuvré dans le secteur du développement communautaire et du tourisme dans la région sud de la province. Propriétaire d'une salle de conditionnement physique, ses intérêts se manifestent aussi dans l'apprentissage de plusieurs langues, dont l'espagnol. Mme Stringer travaille actuellement dans le domaine de la culture à Regina et continue d'être active dans sa communauté.

